



DROIT DES ETRANGERS

Actualité du contentieux des étrangers

« Loi immigration » du 26 janvier 2024 et jurisprudence

Objectif

Le droit de l'entrée et du séjour des ressortissants étrangers est un contentieux marqué par des évolutions constantes. Les dernières en date sont issues de la « loi immigration » du 26 janvier 2024. L'objet de cette formation est de revenir, de manière ciblée, sur les principales évolutions contemporaines du contentieux des étrangers et sur la manière concrète dont le juge administratif ne cesse de se saisir de ces normes en les interprétant et en les précisant. Il s'agira également d'appréhender l'application concrète de ces règles par le juge et l'existence de seuils caractérisant un droit au séjour des ressortissants étrangers. Tels sont les objectifs de ce séminaire e-learning de 6 heures de formation.

Thèmes abordés

Articulation entre les sources étrangères et nationales ; les principaux titres de séjour ; les mesures d'éloignement et la concurrence de procédures applicables ; les interdictions judiciaires du territoire français ; les spécificités procédurales.

Programme détaillé

Partie 1 : Faire le point sur les spécificités procédurales du contentieux des étrangers

Les procédures administratives

- Les modalités de dépôt d'une demande de titre de séjour
- La compétence de l'autorité administrative

Les procédures juridictionnelles

- Les procédures urgentes et les OQTF 6 semaines et 3 mois
- Les procédures applicables aux décisions accessoires aux mesures d'éloignement

Partie 2 : Faire le point sur le droit au séjour

- L'articulation entre les accords bilatéraux et le code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile
- Les parents d'enfant français
- Les conjoints de ressortissants français
- Le cas particulier des victimes de violences conjugales
- Les ressortissants étrangers dont l'état de santé fait obstacle à leur sortie du

territoire

- Les admissions exceptionnelles au séjour et le pouvoir général de régularisation du préfet

Partie 3 : Faire le point sur les mesures d'éloignement et les assignations à résidence

- La concurrence de procédures applicables : remise à un Etat membre de l'Union européenne, obligation de quitter le territoire français et procédure Dublin
- Le cas particulier de l'étranger dont la demande d'asile a été définitivement rejetée
- L'éloignement consécutif à une interdiction judiciaire du territoire français ou à un retrait d'asile
- Le contrôle des assignations à résidence

Partie 4 : Faire le point sur les évolutions introduites par la « loi immigration » n°2024-42 du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration



Formation animée par

Audrey Ghazi-Fakhr

Magistrate administrative
Tribunal administratif de Montreuil

Tarif : 390 €



Période
Du 13 juin 2024
au 30 juin 2025



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé : spécialistes et praticiens expérimentés



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DES ETRANGERS

Actualité du contentieux des étrangers

« Loi immigration » du 26 janvier 2024 et jurisprudence

Prérequis

Avoir une expérience professionnelle ou des connaissances théoriques dans le thème abordé par la formation.

Modalités et délais d'accès

L'inscription à la formation sera validée uniquement après la vérification du respect des prérequis.

L'inscription doit avoir lieu au minimum 6 heures avant la date d'expiration du module e-learning.

Méthodes mobilisées

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et pratiques :

- Exposés théoriques à l'aide de supports écrits et vidéo
- Quiz permettant d'évaluer les progrès (15% du temps de formation environ)
- Dernière mise à jour : 13 juin 2024

Modalités d'évaluation

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Évaluation sous forme de quiz.
- Fiche d'évaluation finale et demande d'avis par mail après achèvement de la formation.

Contact et assistance

Alexia D'Cruz : Tel. 01 56 81 00 30 / Mail : alexia.dacruz@pro-barreau.com

Accessibilité aux personnes handicapées

Si vous êtes en situation de handicap ou si vous pensez que l'un des futurs bénéficiaires pourraient être en situation de handicap, et pour toute question, y compris l'accessibilité, vous pouvez prendre contact avec notre référent handicap :

Dorothee Lavallé : Tel. 01 56 81 00 22 / Mail : dorothee.lavalle@pre-barreau.com
Du lundi au vendredi du 9h30 à 13h et de 14h à 17h30



Formation animée par

**Audrey
Ghazi-Fakhr**

Magistrate administrative
Tribunal administratif de Montreuil

Tarif : 390 €



Période
Du 13 juin 2024
au 30 juin 2025



Durée
6 heures de formation



Public
Avocats, Juristes



Niveau 3
Avancé : spécialistes et
praticiens expérimentés



Formation
E-learning



Qualiopi
processus certifié
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée
au titre de la ou des catégories
d'actions suivantes :
Actions de formation





DROIT DES ETRANGERS

Actualité du contentieux des étrangers

« Loi immigration » du 26 janvier 2024 et jurisprudence

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner

par courrier :
Pro-Barreau, 3, rue de Nesle
75006 Paris

par fax :
01 72 34 92 58

par e-mail :
e-learning@pro-barreau.com

PERSONNE PARTICIPANTE

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Société / Cabinet

Adresse

CP

RESPONSABLE DE L'INSCRIPTION

Mme M.

Nom

Prénom

Tel.

E-mail

Ville

Tarif : **390€ TTC**

- J'effectue le règlement par chèque à l'ordre de Pro-Barreau
- J'effectue le règlement par virement bancaire, IBAN : FR86 3000 2004 3700 0044 5109 C14 - BIC : CRLYFRPP
- J'effectue le règlement par carte bancaire en ligne sur www.pro-barreau.com ou par téléphone au 01 56 81 00 30

Fait à :

Le :

Signature :

Conditions générales de participation

Conditions d'inscription et tarifs

Pour les modalités d'inscription et les tarifs se reporter aux mentions indiquées sur le bulletin d'inscription.

Documents contractuels

A réception de l'inscription, un courriel de confirmation est adressé au participant. Après règlement du prix de la formation, une facture valant convention de formation est adressée au client. Après validation des différentes étapes de la formation, une attestation de formation est adressée au client.

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Paiement

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'inscription comptant et sans escompte. Si le règlement est effectué par un organisme payeur extérieur, il appartient au bénéficiaire de s'assurer, avant l'inscription, de l'acceptation du paiement par l'organisme concerné. En cas de prise en charge partielle, le solde sera directement facturé au client.

Durée

Le client doit valider l'ensemble des étapes de la formation e-learning souscrite avant l'expiration de la période de validité de son abonnement (voir «Période» dans la description du module e-learning).

Rétractation

Le consommateur dispose d'un délai de 14 jours pour se rétracter d'un contrat conclu à distance. Il peut exercer son droit de rétractation en complétant un formulaire téléchargeable sur notre site internet

www.pro-barreau.com ou toute autre déclaration de rétractation et en l'adressant par courrier à Pro-Barreau, 3 rue de Nesle 75006 Paris ou par mail à l'adresse contact@pro-barreau.com ou par télécopie au 01.72.34.92.58. La souscription par un consommateur d'une formation e-learning est un contrat portant sur la fourniture de contenu numérique indépendamment de tout support matériel au sens de l'article L. 221-4 du code de la consommation. Pour accéder immédiatement à un module e-learning, le consommateur doit renoncer à son droit de rétractation.

